

Eau potable à OTTAWA

Protection des sources d'eau potable

La Loi sur l'eau saine de l'Ontario aide à protéger l'eau potable de la source au robinet en prévenant la contamination des sources d'eau potable, comme les lacs, les rivières et les aquifères souterrains. Des études scientifiques ont été effectuées afin de déterminer le caractère de la source d'eau potable locale, et de relever les activités qui pourraient nuire à sa qualité. Les études techniques se trouvent dans le *Rapport d'évaluation global*.

Eau potable à Ottawa

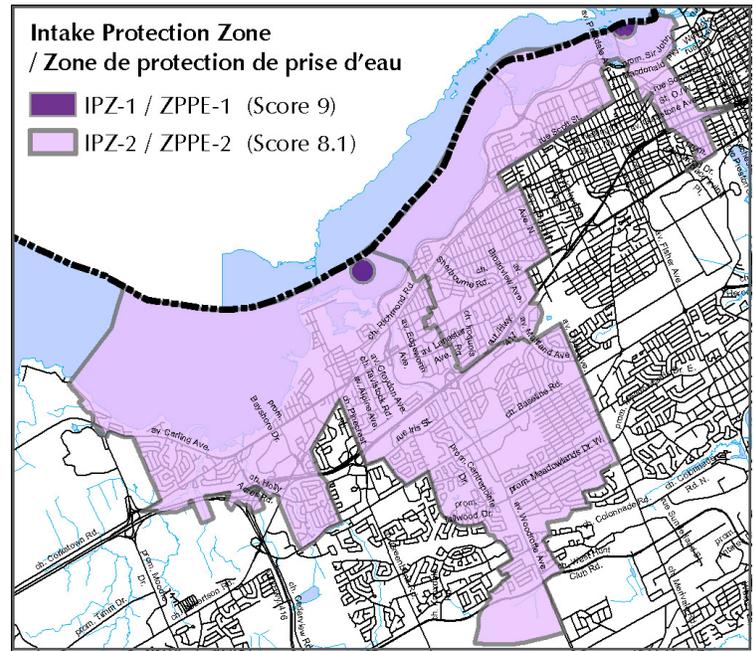
Le réseau d'eau potable d'Ottawa comprend l'usine de purification de l'eau de l'île Lemieux et celle de Britannia, qui approvisionnent environ 867 000 résidents en eau potable. Les prises d'eau sont dans la rivière des Outaouais et acheminent l'eau aux usines de traitement de l'eau.

Qu'est-ce qu'une zone de protection des prises d'eau?

Une zone de protection des prises d'eau (ZPPE) est une zone autour d'une prise d'eau de surface (conduite d'un lac ou d'une rivière qui achemine l'eau vers une usine municipale de traitement de l'eau) où des activités et des utilisations du sol pourraient nuire à la qualité de l'eau prélevée. La superficie de la zone est établie en fonction de différents facteurs, comme le temps nécessaire pour qu'un déversement dans la rivière ou à proximité atteigne la prise d'eau. Les notes de vulnérabilité attribuées aux différents secteurs des zones de protection des prises d'eau varient selon la profondeur de la prise d'eau, la



Usine de traitement d'eau - Britannia



Zones de protection de prise d'eau à Ottawa

distance entre la prise d'eau et le rivage ainsi que l'historique en matière de qualité de l'eau. Plus la note de vulnérabilité est élevée, plus le risque de contamination de la prise d'eau est important.

Description des zones

- ZPPE-1 Zone la plus près de la prise d'eau et la plus préoccupante, car des contaminants, peu ou aucunement dilués, peuvent atteindre la prise d'eau rapidement.
- ZPPE-2 Zone calculée d'après la distance que l'eau peut parcourir en deux heures, et déterminée en fonction du débit, du vent et du trajet.

Plan de protection des sources de Mississippi-Rideau

Le *Plan de protection des sources de Mississippi-Rideau* comprend les politiques de protection des zones d'approvisionnement en eau potable vulnérables, comme la zone de protection des prises d'eau d'Ottawa. Il a été préparé par un comité local composé de représentants de municipalités, de petites entreprises, des secteurs industriel et agricole, de groupes environnementalistes et du grand public.

Politiques de protection des sources de la zone de protection d'Ottawa

Le plan de protection des sources :

- interdit l'aménagement d'utilisations du sol incompatibles, comme les décharges, près des sources d'eau potable;
- exige des administrations publiques qu'elles veillent à ce que les services, comme le réseau d'égouts et l'entretien hivernal des routes, ne contaminent pas les sources d'eau potable;
- veille à ce que des mesures de protection soient en place pour réduire les risques liés aux activités comme le stockage de combustibles et l'utilisation de produits chimiques;
- encourage les résidents et les entreprises des zones de protection des têtes de puits à prendre des mesures volontaires pour protéger les sources d'eau potable.

Ceci est un résumé seulement; pour en savoir plus sur des politiques et leur application, visitez le site ottawa.ca/protectiondessources.

Est-ce que les mêmes politiques visent toute la zone de protection des prises d'eau?

Les politiques en vigueur diffèrent selon les secteurs de la zone de protection des prises d'eau; comme certains secteurs sont plus vulnérables à la contamination, les politiques qui les visent doivent être plus strictes. De plus, le degré de risque varie d'un contaminant à l'autre, car chacun agit d'une certaine manière lorsqu'il est rejeté dans l'environnement, ce qui a une influence sur la portée des politiques.



Rivière des Outaouais

Comment puis-je aider à protéger les sources d'eau potable?

La majorité des gens ne seront pas touchés par les politiques obligatoires visant la zone de protection des prises d'eau. Cependant, il est important de savoir d'où provient notre eau potable et comment la protéger.

Voici des façons de protéger la rivière des Outaouais, la source d'eau potable de nombreux résidents d'Ottawa :

1. **Économisez l'eau.** En diminuant votre consommation d'eau, vous réduisez la pression sur la rivière. De plus, lorsque le niveau d'eau de la source est trop bas, les concentrations de contaminants pourraient être plus élevées et dépasser les seuils acceptables.
2. **Manipulez et éliminez les substances dangereuses de manière appropriée.** Toutes les substances dangereuses, de la peinture aux médicaments, ont un impact sur les eaux souterraines lorsqu'elles ne sont pas manipulées et éliminées de manière appropriée.
3. **Utiliser des produits de nettoyage et d'hygiène personnelle écologiques.** N'oubliez pas que vos produits domestiques s'écoulent dans les égouts, puis sont rejetés dans l'environnement.
4. **Prévenez le ruissellement d'eaux contaminées et leur infiltration possible dans le sol.** Pour ce faire, réduisez ou éliminez votre utilisation d'engrais et de sel pour les trottoirs, n'arrosez pas trop votre gazon, ramassez les excréments d'animaux, et lavez votre véhicule dans un lave-auto commercial.
5. **Réduisez le ruissellement d'eaux pluviales.** Utilisez des tonneaux à eau de pluie, plantez des arbres et réduisez au minimum les surfaces solides, comme l'asphalte et les dalles de terrasse.
6. **Entretenez vos véhicules et manipulez le carburant avec soin.** Un véhicule bien entretenu ne perdra pas d'huile ou d'autres fluides. Un litre d'essence ou d'huile peut contaminer un million de litres d'eau.